

# À L'ABRI DES TUILES

VOISINS SOLIDAIRES PLUTÔT QUE SOLITAIRES

Un projet d'habitat groupé dans l'agglomération nancéenne

L'association « À l'abri des Tuiles » veut réaliser un habitat groupé, dans l'agglomération nancéenne, pour partager des valeurs.

Ainsi, nous voulons :

**VIVRE ENSEMBLE**  
Vivre de façon solidaire plutôt que « solitaire », sans trop d'écart générationnel afin de s'inscrire dans des rythmes de vie compatibles.

**PARTAGER**  
Dans le prolongement des appartements privés, partager des espaces communs pour favoriser les rencontres, se stimuler.

**NOUS ENTRAIDER**  
Développer un projet d'habitat qui favorise l'entraide, les échanges tout en respectant la vie privée, l'espace et l'identité de chacun.

**NOUS OUVRIR**  
S'ouvrir à la vie de notre quartier et de notre commune

**VIEILLIR AUTREMENT**  
Anticiper une dépendance liée au grand âge pour rester le plus longtemps possible autonome en créant des liens de confiance entre voisins choisis.





En privilégiant une approche **écologique**, nous souhaitons porter un projet d'**habitat viable** dans la vieillesse, ouvert à des **personnes dans la seconde moitié de leur vie**.

Par la **mutualisation** des espaces intérieurs et extérieurs, nous souhaitons **partager** des moments de vie sans que cela ne soit vécu comme une contrainte. Les décisions sont prises **collectivement**.

Ouvert sur le quartier, nous souhaitons **participer** aux projets de la commune.

L'objectif est de constituer un groupe d'une dizaine de foyers, variable suivant l'**opportunité du foncier**, dont les membres acceptent l'**engagement financier** validé par le groupe.

Les futurs propriétaires assureront la maîtrise d'ouvrage d'un habitat participatif en auto-promotion.

Suivant la conception de l'habitat, un espace pourrait être dédié à une profession libérale.

## LES ÉTAPES DU PROJET

⇒ **ÉTÉ 2014** Création de l'association

⇒ **EN 2015** Réunions régulières  
Prise de contact avec le CAUE 54  
Rencontres nationales de l'habitat participatif à Marseille

⇒ **DEPUIS 2016** Réunions mensuelles  
Choix de l'accompagnateur - ANKHA  
Rédaction de la charte de vie et mise en place des règles de la gouvernance collective

⇒ **POUR 2017** Poursuite des travaux  
Rédaction pré-programme  
Élargissement du groupe  
Communication